Andilly

Bulletin municipal
d'information
Mars 2021

Villes et Villages Fleuris en 4 saisons

Villes et Villages Fleuris

La commune d'Andilly a concouru pour l'obtention de la deuxième fleur et c'est chose faite depuis février dernier. Une deuxième fleur ce n'est pas seulement le fleurissement, c'est aussi les aménagements effectués pour faciliter et améliorer la vie des villageois : la construction de passerelle pour les balades quotidiennes dont on a bien besoin en ces temps difficiles. C'est aussi l'amélioration de certains chemins devenus piétonniers, d'autres en sens interdit. Rentrer dans le cursus des villages fleuris de France oblige aussi à réfléchir sur l'écologie : planter des plantes vivaces plutôt qu'annuelles, au sol à la place de jardinières, penser à un arrosage plus économe en eau et en temps pour le personnel. Nous allons continuer à travailler pour améliorer notre impact carbone en favorisant l'outillage batterie plutôt que thermique.

La commune vous remercie tous (personnel de mairie, habitants…) grâce à qui, la seconde fleur nous a été attribué et dont les missions sont nombreuses et variées : entretien, plantation, petits travaux, prêt de matériel…. Nous comptons sur vous pour poursuivre cette aventure ensemble.

Mairie Andilly
36 chemin du Champ de Foire
Saint-Symphorien
74350 ANDILLY
Tèl : 04 50 44 21 43
Fax : 04 50 66 61 32
mairie@andilly74.fr

COMMUNE D'ANDILLY

Villes et Villages Fleuris

Mairie Andilly

mairie@andilly74.fr
www.andilly74.com/Francais
etatcivil@andilly74.fr
urbanisme@andilly74.fr
36 chemin du Champ de Foire
Saint-Symphorien
74350 ANDILLY
Tèl : 04 50 44 21 43
Fax : 04 50 66 61 32
Périscolaire : 04 50 52 17 85
commune-d-andilly@orange.fr
Ouverture au public
Lundi et jeudi de 10 à 12h ;
Samedi de 8h à 12h
le premier de chaque mois.

Horaires d'ouverture Service Urbanisme

Ouverture au public le lundi et jeudi de 10h à 12h

Pour un RDV, appeler le 04.50.44.91.58 ou envoyer un mail à :

urbanisme@andilly74.fr

Notez le...

Fermeture mairie

Pour votre confort, notez dès à présent les périodes de fermeture de la mairie :

• Du 23 décembre au 2 janvier inclus

• Les 2 premières semaines du mois d'août

Démarches administratives

- Acte de naissance, mariage ou décès, demande à faire par courrier ou mail sur etatcivil@andilly74.fr

- Attestation de domicile

- Inscriptions sur les listes électorales : au plus tard 6 semaines avant le premier scrutin : soit en mairie, soit via www.service-public.fr

Bulletin municipal...

Vous préférez recevoir votre bulletin municipal sur votre mail ? Il vous suffit de prévenir la mairie sur:

etatcivil@andilly74.fr

Au... Sommaire

- 3 Edito du Maire...
- 4 Vos élus 2020 - 2026
- 5 Du côté de l'école et du périscolaire
- 6 Budget communal : le compte administratif 2019
- 7 Les modes de déplacements doux encouragés et sécurisés
- 8 Du côté des associations
- 9 Etat-Civil
- 10 Andilly, commune nature
- 11 Se promener à Andilly
- 12 Se promener à Andilly

NOUVEAU

votre déclaration frontalier en 5 minutes sur le site de la Mairie

Vous habitez en France et travaillez dans le Canton de Genève? Vous êtes alors un travailleur frontalier et sans doute imposé à la source. Dans le cadre d'accords internationaux, le Canton de Genève reverse une partie de cet impôt au département de la Haute-Savoie: la Compensation Financière Genevoise (C.F.G.).
Une partie de cette dotation est reversée aux communes de 74 au prorata du nombre de frontaliers qui y résident.
Pour cela la commune doit communiquer diverses informations sur ses habitants travailleurs frontaliers. Si celles-ci sont incomplètes, le travailleur frontalier n'est pas pris en compte dans le calcul de la C.F.G., la commune est alors privée de la ressource financière à laquelle elle peut prétendre.
Il est donc important de vous faire connaître si cette situation vous concerne.
Si vous êtes frontalier sans nécessité de permis (suisse ou double nationaux), il est d'autant plus important de vous déclarer que c'est à votre mairie de réclamer votre participation à Genève. Plus pratique et plus rapide, vous pouvez désormais le faire sur:
https://www.andilly74.com/Vos-demarches

L'édito du Maire...

C'est dans un contexte sanitaire bien particulier que je m'adresse à vous aujourd'hui. Je tiens tout d'abord à vous remercier, chers administrés, de la confiance que vous m'avez renouvelée et que vous accordez à l'équipe partiellement nouvelle.

A nous d'en être dignes et d'être à la hauteur de vos attentes.

Avec tous les élus, nous maintiendrons la politique que nous menons depuis plusieurs années déjà.

Pour préserver notre village, notre patrimoine, de nombreuses maisons ont été acquises, elles ont toutes une fonction bien spécifique. Chaque association de notre commune possède ses propres locaux et cela paraît essentiel à leur confort et leur pérennisation. D'autres comme la Salévienne et Apollon 74 auront leurs bureaux dans la Maison Forte Guillot de Saint-Symphorien. La place du foncier bâti est importante, sans pour autant mettre de côté le foncier non bâti. Le travail commencé sur la valorisation de nos forêts, privées ou communales, va se poursuivre en partenariat avec les autres communes.

Quant au foncier agricole, il va contribuer à maintenir une agriculture de plus en plus forte et diversifiée.

Durant ce mandat, nous nous engageons à continuer nos efforts sur la sécurisation de nos routes malgré la complexité de la tâche. Cette mission, alliant compétences humaines, techniques et administratives, doit consister à trouver un bon équilibre en conciliant les désirs justifiés de chacun : piétons, cyclistes, conducteurs de tous véhicules…

Un grand projet nous attend également : concrétiser au plus vite l'agrandissement de l'école avec la commune de Saint-Blaise et l'appui de la CCPC. D'ailleurs, en ce début d'année, se tiendra un concours d'architectes visant à l'intégrer à l'extension de notre bâtiment Jules Ferry en cohérence avec l'espace tout autour et en privilégiant l'aspect sécuritaire.

A ce titre, les travaux effectués sur la départementale ont déjà apporté, certes du confort mais surtout davantage de sécurité notamment pour Charly ; bon nombre de voitures préfèrent passer dorénavant par ce croisement entre Jussy et le Mont Sion plutôt que de traverser le village de Charly.

Enfin et de loin le plus important, la crise due à la Covid-19 nous rappelle des règles de base du « vivre ensemble ». Il faut réfléchir à nos dépenses afin qu'elles soient utiles à tous et correspondent à un réel besoin de tous et non d'une minorité.

Nous ne pouvons et ne devons pas vivre égoïstement : apprendre à se connaître, à s'accepter avec nos qualités mais aussi nos défauts, travailler la proximité entre voisins, la proximité de villages, se préoccuper de l'isolement, de la solitude dont souffrent certains…

Ce virus tenace avec toute la détresse, la difficulté qu'il engendre doit nous enrichir, nous faire réfléchir sur les choix politiques des collectivités mais également sur nos choix personnels de chaque jour.

Le partage, la solidarité, le respect sont des mots forts de sens et d'actes civiques en cette période.

Merci à chacun et chacune pour ce que vous avez déjà réalisé en ce sens, ce que vous faites quotidiennement et ce que vous accomplirez dans les jours à venir.

Un merci particulier à à l'ensemble des employés communaux qui ont œuvré pour assurer la continuité du service public, un merci à notre association ACROSS PATCH qui a confectionné les masques en tissu distribués aux familles.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous revoir au plus vite.

Vincent HUMBERT
Maire

Vos élus 2020-2026

Le 15 mars 2020 lors du 1er tour des élections, vous avez choisi vos élus municipaux.

Vincent HUMBERT
52 ans
Maire
Maire Sortant
Coiffeur à Domicile
Président
du Grand Parc d'Andilly

Gérard LACROIX
60 ans - Retraité
1er Adjoint au Maire
Adjoint au Maire sortant
Urbanisme – PLU –
Bâtiments Publics
Délégué Communautaire

Cécile HAGE
54 ans
Demandeuse d'emploi
2ème adjointe au Maire
Responsable Finances
Cadre de Vie - Fleurissement
Aménagement - Commission
Personnel Communal

Pierre CUSIN
64 ans - Retraité
3ème adjoint au Maire
Ancien conseiller
municipal
Responsable Voirie,
Personnel Communal
Commission Patrimoine –
Voirie - Forêt

Pauline DURIEUX
37 ans
Directrice
Grand Parc d'Andilly
Conseillère déléguée au
Tourisme
Commission Tourisme et
Communication

Hervé BOREAN
47 ans
Animateur en atelier protégé
Conseiller municipal sortant
Conseiller délégué au
Scolaire- Périscolaire

Pauline BENOIT
43 ans
Responsable
Ressources Humaines
Conseillère municipale
sortante
Commission Communication

Adrien BRUN CHOPPY
29 ans
Agent de Sécurité
Référent Sécurité Routière
Commission Anciens
Combattants
et Syndicat Mixte du Salève

Valérie DASCI LASSOUT
51 ans
Dessinatrice - Architecte
Conseillère municipale sortante
Projet agrandissement école
Commission PLU, Lien Social et
Vie Associative

Alexiane DANIEL
40 ans
Infirmière anesthésiste
Commission
Scolaire -
Périscolaire

Carol FERRARI
48 ans
Informaticienne
Commission Finances
Commission déclaration
frontaliers

Jean-Christophe GRANET
53 ans
Hôtelier
Commission Tourisme
Commission
Communication

Lydie LEMERLE
48 ans
Administratrice de la Fonction
Publique
Conseillère municipale sortante
Commission Communication
Commission Personnel
Communal

Christine TERRIER
60 ans
Coiffeuse
Ancienne conseillère
municipale
Responsable Commission Lien
Social, Vie Associative.
Contrôle listes électorales et
Syndicat Mixte du Salève

Vincent VIDONNE
43 ans
Agriculteur
Adjoint au Maire Sortant
Commission Patrimoine-
Voirie-Forêt

Suite au second tour des élections municipales, décalé en juin 2020, la communauté de communes du Pays de Cruseilles a également procédé aux votes de la mandature 2020-2026. Le Président est Xavier Brand (Maire de Vovray-en-Bornes), élu le 16 juillet 2020. Il succède à Jean-Michel Combet (maire de Cercier), ancien Président de 2014 à 2020.

Les Vice-Présidents

Le Président de la Communauté de Communes est aidé dans sa tâche par des Vice-présidents, élus comme lui au sein du Conseil Communautaire. Il a délégué à chacun d'eux un domaine particulier. Ils sont au nombre de 7 vice-présidents :

1ère **Vice-Présidente :** Sylvie Mermillod (maire de Cruseilles)

2ème **Vice-Présidente :** Charlotte Boettner (maire de Villy-le-Pelloux)

3ème **Vice-Président :** Philippe Clerjon (Conseiller municipal de Cuvat)

4ème **Vice-Présidente :** Cécilia Horckmans (conseillère municipale d'Allonzier-la-Caille)

5ème **Vice-Président :** Julian Martinez (maire de Copponex)

6ème **Vice-Président :** Pierre Gal (maire du Sappey)

7ème **Vice-Président :** Claude Antoniello (Adjoint à la mairie de Cruseilles)

Le conseil communautaire

Le conseil communautaire règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la Communauté de Communes en application du principe de spécialité, et ceci, en respectant les lois et règlements relatifs au contrôle administratif et financier des communes.

Il se réunit au moins une fois par mois sur convocation du président au siège de la Communauté de communes.

Le conseil communautaire est composé de 28 délégués dont le nombre est fixé au prorata de la population dans les communes.

Du côté de l'école et du périscolaire

Plus que jamais l'école est un projet prioritaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles en lien avec la commune d'Andilly et de Saint-Blaise.

Le dossier est difficile car le foncier existant est limité et des acquisitions foncières sont à faire et nécessitent du temps, accentué cette année par la situation sanitaire. Mais les acteurs de ce projet sont attentifs, volontaires et raisonnés, le dossier évolue donc positivement.

Renforcement du périscolaire

Depuis la rentrée de septembre 2020, la commune a recruté du personnel pour le service périscolaire. L'équipe est désormais de 8 personnes qui assurent le bon fonctionnement de la garderie du matin et du soir et de la cantine, pour un effectif total de 138 enfants scolarisés. Nous souhaitons d'ailleurs les remercier : Carine, Sandra, Carla, Gertrude, Nathalie, Léo, Anthony et Thomas pour les mois qui viennent de passer et qui ont nécessité bien des changements et de l'adaptabilité en raison des mesures sanitaires à mettre en place et à faire respecter. Un merci aussi à la commune de Saint-Blaise qui via ses élus s'est montrée très présente.

Ecologie : des initiatives

Outre la gestion de la Covid-19 à l'école, d'autres initiatives ont vu le jour et notamment écologiques avec :

- Le remplacement de toute la vaisselle plastique. Désormais nos enfants mangent dans de la vaisselle en verre. L'application du principe de précaution, le retrait du plastique et le remplacement par de la vaisselle non toxique, le remplacement des barquettes en plastique dans lesquelles les plats sont livrés et réchauffés par des contenants alimentaires en matériau inerte (inox, verre ou céramique) et durable.

Une action positive qui nous l'espérons ouvrira le chemin à d'autres…

- L'installation de bacs de compost à côté de la cantine. Le compost est l'or noir du jardinier. C'est le processus naturel de décomposition de la matière organique sous l'action d'organismes vivants dans le sol (bactéries, champignons, insectes, vers…). Le Compost, résultat de cette décomposition est un riche terreau de couleur foncée.

Pourquoi composter ?

- 30% des déchets en moins dans notre poubelle d'ordures ménagères.
- Réduire les émissions de CO_2 liées à la collecte des déchets et à leur incinération (ou à leur stockage).
- Valoriser sur place des déchets de la cantine.
- Du compost de qualité pour des plantations à l'école.

Ouverture en avril de la micro-crèche privée "Les Galopins Du Père Noël"

La micro-crèche pourra accueillir 10 enfants de 4 mois à 4 ans, la date d'ouverture est potentiellement prévue pour le mois d'avril.

L'établissement proposera des accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence. La micro-crèche sera ouverte du lundi au vendredi, de 7H30 à 18H30.

L'équipe encadrante sera composée de quatre professionnels.

Les inscriptions sont prioritairement réservées :

- aux enfants dont les parents résident à Andilly,
- aux enfants dont un des parents travaille à Andilly.

L'inscription des enfants dont les parents ne remplissent aucun des deux critères ci-dessus s'effectuera en fonction des places disponibles.

Micro-crèche privée Les Galopins Du Père Noël
1159 route du Mont-Sion 74350 Andilly
Plus d'information : Gasquet émilie
eg.gasquet@gmail.com - Tél. 06 87 40 17 93

Budget Communal : le compte administratif 2019

Le compte administratif rapproche les prévisions et autorisations inscrites au budget primitif des réalisations effectives ou dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante.

Dépenses de fonctionnement : 814 545,25 €

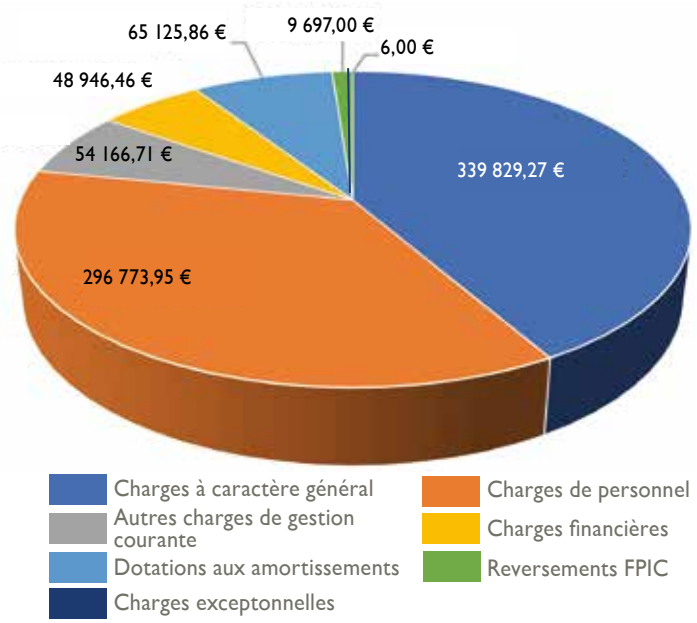

Recettes de fonctionnement : 986 818,72 €

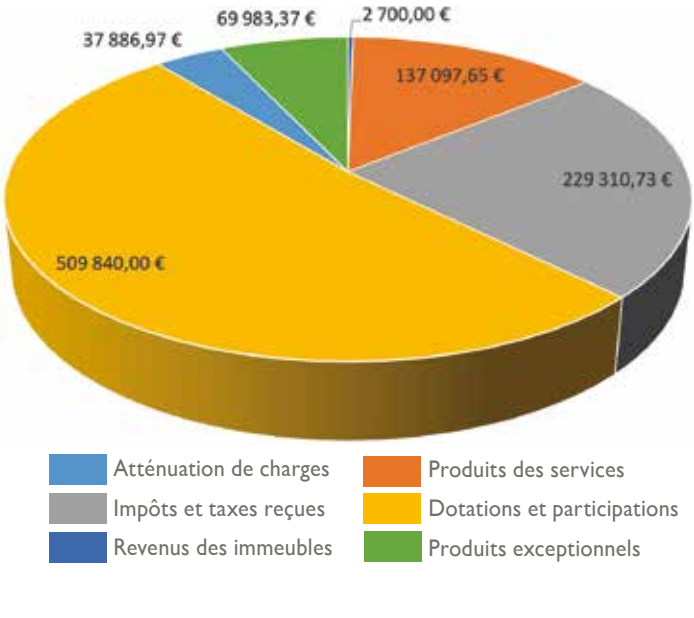

Dépenses d'investissement : 717 802,66 €

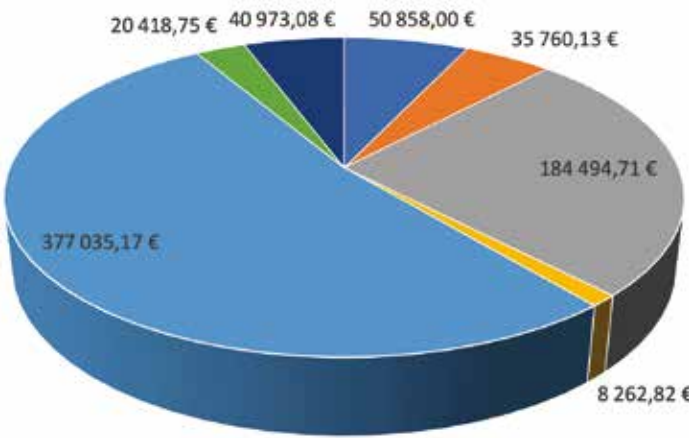

Recettes d'investissement : 549 122,04 €

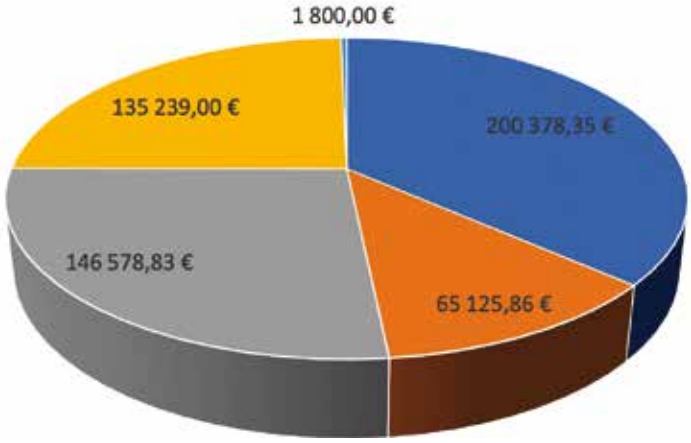

Avec les reports des résultats du budget SPANC intégré au budget ville, et les recettes à réaliser 2019 perçues au printemps 2020, le résultat de la section d'investissement est positif.

L'Auberge d'Andilly au cœur de Charly

Après la phase d'étude du chantier, la rénovation de l'Auberge d'Andilly au cœur de Charly a commencé début Septembre 2020.

La partie désamiantage étant terminée (tuile en fibro ciment), exécutée dans les règles maximales de protection pour les habitants alentours et les personnes travaillant sur le chantier. Les travaux de maçonnerie se poursuivent actuellement par la dalle du 1er étage. Les travaux de charpente devraient commencer au mois de mars. Ce projet structurant pour la commune apporte une dimension touristique au territoire, tout en assurant la mise en valeur du bâtit ancien. L'exerce du droit de préemption du Conseil Municipal d'alors, a permis la conservation de cette ferme et de cet espace au centre de notre centre de village, préservant une mixité entre habitat et activité économique. Pour un mieux vivre ensemble, les espaces de stationnement aux sorties du village seront réaménagés afin de fournir des facilitées de parking aux visiteurs, promeneur et aux clients de l'Auberge. L'exécution des travaux se poursuivra en 2021.

Voirie : les modes de déplacements doux encouragés et sécurisés

Enfin ! Après deux décennies de demande communale auprès du conseil départemental, la RD1201 entre Jussy et le col du Mt Sion a été réaménagée pour améliorer la sécurité et diminuer la vitesse.

Un tourne à gauche avec terre-plein central et la suppression partielle de la voie de dépassement permettent un accès et une sortie mieux sécurisés de la RD 23. Les automobilistes en provenance et à destination de Charly, mais aussi de Cernex, Vers, Viry, Valleiry... sont soulagés.

Vous avez certainement remarqué une surlargeur de 1,50m de chaque coté de la chaussée. Il s'agit officiellement d'une "bande multifonctions". Le traçage horizontal y permet fort heureusement un usage mieux sécurisé pour les cyclistes de plus en plus nombreux à se déplacer sur cet axe Annecy-Genève, y compris pour se rendre à leur travail avec de plus en plus souvent des vélos à assistance électrique.

C'est un tout petit pas sur notre territoire pour favoriser ce mode de déplacement doux et le département avec les communautés de communes doivent absolument accélérer ce processus indispensable pour assurer la réussite de la transition énergétique. La commune a également amélioré sa signalétique horizontale dans nos trois villages pour sécuriser les déplacements des piétons et vélos.

Trois radars pédagogiques seront prochainement installés aux endroits où la vitesse des voitures est encore trop élevée.

Enfin, le confinement lié à la crise sanitaire a vu nos concitoyens profiter davantage de promenades de proximité et ainsi découvrir les beaux paysages andillois. La réfection de plusieurs chemins sur le plateau du Mont Sion et la réouverture d'autres comme celui de Chez Canard vont dans ce sens. Un nouvel itinéraire de découverte sera balisé au printemps sur la thématique des blocs erratiques et de leur exploitation.

Un grand merci à nos agents communaux Gérard et Louis qui grâce à leur travail et leur implication améliorent le quotidien de nos concitoyens.

Du côté des associations...

La COPPANDY du Salève

L'association "La COPPANDY du Salève" a organisé, pour la 2ème année consécutive, "La 4S du Salève", une randonnée à vélo de route NON CHRONOMÉTRÉE avec 4 parcours à vélo de route sur les routes du Salève de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif.

Lors de cette manifestation sportive qui s'est déroulée le dimanche 23 août 2020, les routes du Mont-Salève ont été prises d'assaut par plus de 500 cyclistes. Tous les participants ont été ravis par les parcours, les paysages et l'ambiance le tout sous un soleil radieux. D'après les dires de certains : une journée inoubliable. A noter, la présence de plusieurs VAE (Vélo à Assistance Électrique) qui étaient autorisés sur la randonnée.

L'Association soucieuse de partager ses bénéfices a versé la somme de 8 000 euros aux Associations caritatives suivantes : l'Association "Des petits moments de bonheur", "l'Association Charlotte", "l'Association Sport Adapté en Pays de Filière", l'association "Nos P'tites Étoiles" (actions en faveur des enfants en difficulté et leurs familles (maladie, handicap, deuil,…), "l'Association 4S", l'association "Drôles de Rames" d'Annecy est un collectif de

femmes, les "Dragon Ladies" qui rament contre le cancer. »

Notre volonté est de « Donner de notre temps à ceux qui luttent contre... » ; Juste un défi contre le temps qui passe...

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors, ...

Retenez la date du dimanche 29 août 2021 pour la 3ème édition de "La 4S du Salève" et venez nous rejoindre à Cruseilles pour passer de bons moments ensemble.

La randonnée VTT « La COPPANDY du Salève » devrait renaître cette année sous une autre forme : "Les 24h VTT des Sons ", randonnée VTT « Solidaire » au profit d'associations caritatives, les samedi 26 et dimanche 27 juin 2021.

L'idée est de parcourir en VTT, pendant 24h00, une boucle de 10 km au départ du village de Charly et sur le plateau des Sons, seul ou par équipe de 2, 3, 4, ... personnes. Pas de classement individuel ou par équipe, pas de classement lié au kilométrage effectué, pas de classement par rapport à la durée de roulage, juste le plaisir de « *Donner du temps à ceux qui luttent contre… Juste un défi contre le temps qui passe...* »

www.coppandy.org

Contact : Association La COPPANDY du Salève - info@coppandy.org

Patchwork

La Vie, c'est comme le patchwork :

On tisse des amitiés, on tricote des amours,
On rapièce des souvenirs,
Parfois on se pique,
Souvent on s'emmêle mais,
Toujours on retrouve le fil.
Ce joli texte résume bien notre philosophie au sein de notre groupe.Ne pouvant plus se rencontrer, nous avons créé un groupe WhatsApp, pour pouvoir échanger et rester en contact.
Mieux encore nous nous rencontrons avec "Zoom", moments très sympas, qui font du bien dans cette période difficile que nous traversons.
Prenez soin de vous. Evelyne

Enqu'Houé Lab

Près de 50 personnes se sont réunies à Charly le 18/9 dernier pour la première rencontre participative, visant à renforcer nos liens et imaginer ensemble des projets autour du "vivre ensemble". De nombreuses idées très enthousiasmantes en sont ressorties ! Une suite sera proposée en 2021, peut-être ouverte à tout Andilly ?

Un livre d'or, espace de partage pour tous les habitants en ces temps d'isolement, vient d'être déposé au relais St Jacques à Charly. Vous pourrez y déposer une information, un mot d'amitié, un trait d'humour, une anecdote ou toute autre inspiration. Le stylo près du livre d'or est accompagné du gel qui va bien pour partager en toute sécurité !

Infos : 06 03 30 17 66

Le Grand Parc d'Andilly

L'association le Petit Pays qui entretient et anime le Grand Parc d'Andilly a aussi connu une année inédite et troublée comme de très nombreuses structures et notamment dans le milieu touristique et des loisirs.

Ce sont plus de 200 000 visiteurs qui n'ont pas foulé les chemins du parc ou les couloirs du Hameau du Père Noël et ce qui a engendré un manque à gagner de 3,5 millions d'euros sur les 4,5 d'une belle année.

Outre le Hameau du Père Noël et les Grandes Médiévales qui font les plus gros succès de l'association, nous avons pu ouvrir le parc estival de manière inédite, avec gestes barrières et mesures sanitaires et la présence du Père Noël et de ses amis installés avec leurs amis épouvantails.

Deux mois difficiles mais appréciés des équipes d'avoir retrouvé les visiteurs et de ces derniers, d'avoir pu s'évader et profiter de loisirs, jeux et spectacles qui nous étaient tant familiers il y a encore peu de temps. Nous avons également une grosse pensée pour le monde associatif qui nous accompagne toute l'année, notamment sur les Grandes Médiévales et qui a aussi souffert de cette annulation 2020.

Aujourd'hui, la situation n'est pas beaucoup plus entrainante puisque l'ensemble de nos activités est à l'arrêt depuis le mois de novembre. Les nombreux investissements faits ces dernières années ne sont pas un danger pour notre association mais les coûts de fonctionnement sont plus contraignants. Même si, l'ensemble des équipes est en activité partielle, une partie des salaires reste à charge et d'autres doivent continuer à assurer le quotidien.

Un établissement comme le nôtre nécessite un entretien et un suivi administratif permanent. Même si nos bénévoles sont, une fois de plus très présents, même si l'état nous alloue des aides financières selon les mesures mises en place… le fonctionnement est lourd et aucune date de reprise n'est annoncée…

Quid des Grandes Médiévales d'Andilly ? Quid de la saison estivale ? Quoiqu'il en soit, bénévoles et salariés attendent et sont prêts à remettre leurs costumes de nobles ou de gueux. Prêts aussi à imaginer un parc pour le bonheur des enfants et le bien-être de leurs parents et à vous plonger à nouveau dans la Magie de Noël, sur le Hameau du Père Noël ou le Grand Parc de Noël que nous n'avons pu vous présenter que durant quelques jours pour sa grande année d'ouverture.

Infos: www.grandparc-andilly.com

Etat-Civil

Naissances

PERRET Rose Charlotte Elena, née le 29 juillet 2019 à GENEVE – 123 chemin des Vignes – 74350 ANDILLY

BART Lévy Jayen, Léopold né le 4 août 2019 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS – 163 chemin des Ruttets – 74350 ANDILLY

GUILLERMIN Matéo, né le 7 août 2019 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS – 461 route de Vers – 74350 ANDILLY

TURPAUD Elliott Antoine Samuel, né le 5 septembre 2019 à EPAGNY METZ-TESSY – 322 vi des Berges – 74350 ANDILLY

KOLLY BIDOIS Eva, née le 14 septembre 2019 à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS – 406 route du Mont Sion – 74350 ANDILLY

HEREDIA Jules Jean, né le 13 octobre 2019 à EPAGNY METZ-TESSY – 23 allée des Grands Champs – 74350 ANDILLY

BERTHET Côme Frédéric, né le 14 octobre 2019 à EPAGNY METZ-TESSY – 298 Vi des Berges – 74350 ANDILLY

PSOINOS Thiméo Alexandros Timothéos Marie, né le 12 mars 2020 à EPAGNY METZ-TESSY – 1159 route du Mont Sion – 74350 ANDILLY

PAUBEL VAREON Lila Victoria, née le 19 mars 2020 à EPAGNY METZ-TESSY – 230 chemin de Chez Canard – 74350 ANDILLY

BLESS Paul Jérôme François, né le 10 janvier 2020 à GENEVE – 163 chemin du Champ de Foire – 74350 ANDILLY

ROSSIGNOL PRADAL Alicia Léna Marie-Jeanne, née le 02 juin 2020 ANNECY – 50 chemin de Chez Canard – 74350 ANDILLY

Mariage

REY Camille et **SELLES Adrien**, le 12 octobre 2019

FAUGERON Laura Sabine et **POITTEVIN Florent Julien Cyril**, le 17 août 2020

DUFRÊNE Adeline et **BOBACHER Gilles**, le 12 septembre 2020

PACS

HUMBERT Chloé Amélia Danielle et **SELLES Bertrand Vincent**, le 06 septembre 2019

MOIROUX Mélanie et MUZET Benjamin, le 25 novembre 2019

EXCOFFIER Mélanie, Anne Claudine et **BUCHAILLARD Cyrille** le 23 novembre 2020

Décès

CROCHON Hélène Marie Georgette, épouse **MENU**, décédée à ANDILLY, le 06 décembre 2019, domiciliée à ANDILLY

BEAUSOLEIL Marcelle Renée, veuve **TAPPONIER**, décédée à ANDILLY, le 14 avril 2020, domiciliée à ANDILLY

CUSIN Germaine Louise, décédée à SAINT PIERRE LES NEMOURS, le 29 mai 2020, domiciliée à SAINT PIERRE LES NEMOURS

VIDONNE Marie Christine, veuve **ROURE**, décédée à ANDILLY, le 24 juillet 2020, domicilié à ANDILLY

DELAMAISON Francis André, décédé à ANDILLY, le 25 septembre 2020, domicilié à ANDILLY

ROBERT Juliette Marie, décédée à REIGNIER ESERY, le 27 octobre 2020, domiciliée à REIGNIER ESERY

ROBERT Raymonde Marguerite Alice, décédée à LA ROCHE SUR FORON, le 29 octobre 2020, domiciliée à LA ROCHE SUR FORON

BURN Jacques André, décédé à Saint-Julien-en-Genevois, le 27 novembre 2020, domicilié à ANDILLY

HUMBERT Joseph Georges, décédé à Andilly, le 31 décembre 2020, domicilié à ANDILLY

Andilly, commune nature

En amont de son territoire, notre petite commune dispose d'un patrimoine naturel remarquable avec la colline du Mont Sion.

Elle est un corridor écologique important entre Alpes et Jura pour la faune. Elle constitue aussi un espace agricole et de promenades. Or, depuis plusieurs années, c'est devenu également un lieu où se développent des activités motorisées (quad, trial, 4 x 4) et même des rave-party. Aussi, le maire et le conseil municipal ont décidé de prendre un arrêté y interdisant la circulation des véhicules à moteur, à l'exception de l'usage professionnel. Plusieurs panneaux d'interdiction et d'explication ont été posés à l'entrée des chemins concernés.
Le Mont Sion (les Sons en patois local) est une colline molassique culminant à 860 m d'altitude. Situé entre les chaînons du Salève et du Vuache, il constitue la limite méridionale du Bassin Genevois.
Depuis 2008, avec le percement du tunnel long de 3 km de l'autoroute LIANE, il est devenu un corridor écologique majeur pour la faune entre les Alpes et le Jura.
Le versant noir est souvent boisé et le plateau sommital dédié à l'élevage bovin pour la production du fameux reblochon. Il est également un balcon paysager propice à la randonnée et à la découverte.

Le Mont Sion depuis le Salève

La municipalité d'Andilly a souhaité agir pour les générations futures en y préservant la biodiversité. C'est pourquoi l'arrêté municipal N°60, du 1er septembre 2020, interdit la circulation des véhicules à moteur sur les chemins entre les cols du Mont Sion et de la Croix Biche.

Gérons ensemble la population de nos amis les chats

On compterait environ 15 millions de chats domestiques en France. Plusieurs études scientifiques récentes en Europe et aux USA pointent du doigt le risque que cette « surpopulation » fait courir à la biodiversité.

Plusieurs espèces animales ont ainsi disparu, victimes de leur prédation. La LPO (ligue de protection des oiseaux) estime que chacun de nos paisibles compagnons ronronnants est un serial killer de 5 à 10 oiseaux par an. Ainsi, on observe, dans notre commune comme partout ailleurs, un nombre croissant de chats plus ou moins errants.

Pour pallier cette situation, le conseil municipal a voté une délibération de convention avec l'association "Trente millions d'amis". Après signalement par les habitants de la présence de ces chats errants, des cages homologuées sont disposées et le « trappage » est effectué par un agent de la SPA (société protectrice des animaux). Les individus âgés de plus de 6 mois sont emmenés à la clinique vétérinaire du Salève à Cruseilles où ils sont stérilisés puis relâchés sur le lieu de leur capture, conformément à la loi. Les chats âgés de 2 à 6 mois sont gardés par la SPA pour une éventuelle adoption. Bien-sûr cette opération a un coût : de 60 à 80 Euros par individu, pris en charge à 50 % par la commune. Il faut remercier les Andillois pour leur coopération, qui a permis de "traiter" pas moins de 40 chats à Andilly en 2020.

Néanmoins, nous devons tous prendre conscience de ce problème et rappeler que chaque propriétaire est responsable de ses animaux domestiques. Il est obligatoire de les faire vacciner et fortement conseillé de les stériliser. Enfin, depuis cette année, tout chat de plus de 7 mois doit être tatoué ou muni d'une puce électronique afin d'être enregistré au Fichier National d'Identification des carnivores domestiques. A défaut, le propriétaire est passible d'une amende de 750 euros.

Un Parcours Patrimoine

en 36 panneaux

MARS 2021

Se promener à

ANDILLY

Altitude : de 577 m à 857 m
46° 04′15″ nord
6° 04′14″ est
Superficie : 6,07 km²
Population : 920 habitants

Andilly est une petite commune dotée d'un riche patrimoine :

- touristique avec un Grand Parc ludique accueillant les Fêtes Médiévales et abritant la Forêt des Epouvantails, animé par l'association «*Le Petit Pays*»
- naturel avec le plateau panoramique du Mont Sion et le vallon du Nant Trouble où 2 itinéraires de randonnée sont balisés par le Syndicat Mixte du Salève
- historique avec un parcours constitué de 36 panneaux illustrés répartis dans les 3 villages de la commune mettant en valeur bâtiments anciens, modes de vie disparus, événements ou personnages sortant de l'ordinaire.

Ce parcours est le fruit de la collaboration conjointe de : Pierre Cusin (conception des contenus), Sylvie Converset (aquarelles), Amanda Gatti (traductions), la Salèvienne-Dominique Bouverat (sources historiques), Thibaut Brand et Excell Enseignes (réalisation), région Auvergne-Rhône-Alpes et commune d'Andilly (financement).

CHARLY

1. Charly, un village groupé autour de sa chapelle
2. La chapelle au cœur du village
3. La Maison Fusier
4. Une place du village stratégique
5. Une étape pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle
6. La première fruitière du village
7. La ferme autrefois
8. Le passage de la batteuse
9. Au bon pain d'antan
10. Histoire d'eau : bassins et lavoirs
11. Construire vers le ciel
12. Des artisans et commerçants au village
13. Une maison bourgeoise
14. Les bistrots au cœur de la vie sociale
15. Des maisons mitoyennes
16. Des vergers bien utiles
17. Une maison commune au riche passé
18. De la ferme à l'auberge communale
19. Pourquoi tant de foin ?
20. Tous les chemins mènent à... Charly
21. Le feu et l'eau
22. La passerelle d'Andilly
23. L'école d'Andilly, fruit de vives tensions

JUSSY

24. Un Moaï à Andilly !
25. Une croix mystérieuse
26. Jussy, une histoire de routes
27. Jussy, un village autrefois animé
28. De Gaulle à Jussy
29. Balade dans le vieux Jussy

SAINT SYMPHORIEN

30. Andilly, une commune atypique
31. Le curé Pignarre, un personnage hors du commun
32. L'église d'Andilly au centre de la vie sociale
33. Une foire réputée depuis le Moyen Âge
34. La Maison Guillot : une demeure dédiée au patrimoine
35. Du chemin de croix aux croix en chemin
36. Le Grand Parc d'Andilly garde la mémoire des moulins

SE PROMENER À ANDILLY

— Balcon des Sons (11 km)

— Boucle du Nant Trouble (6 km)

- Gîte d'étape Relais St Jacques
- Parcours Patrimoine
- Site touristique
- Hôtel
- Restaurant
- Boulangerie

MAIRIE D'ANDILLY

36, chemin du Champ de Foire
Saint Symphorien
74350 ANDILLY
+33 (0)4 50 44 21 43

www.andilly74.fr

MARS 2021

sylvie@converset.name - Reproduction interdite